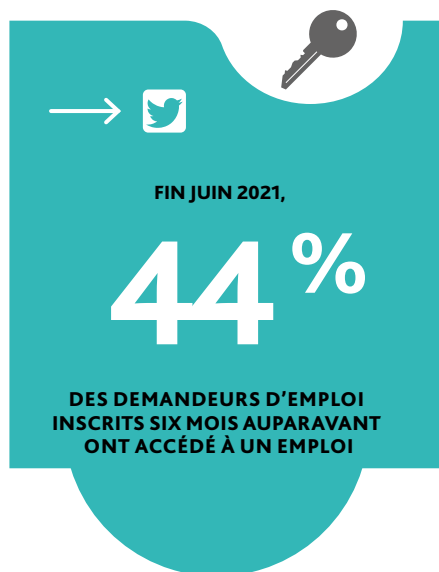


STATISTIQUES ET INDICATEURS



L'ACCÈS À L'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI MESURÉ EN JUIN 2021



Au cours des six mois suivant leur inscription en décembre 2020, 44% des demandeurs d'emploi accèdent à un emploi d'un mois ou plus.

Le taux d'accès à l'emploi durable, dans les six mois suivant l'inscription est de 30%. Vingt-quatre mois après leur inscription en juin 2019, 68% des demandeurs d'emploi accèdent à un emploi d'un mois ou plus et 67% à un emploi durable.

Chiffres clés

En décembre 2020, on compte 332 000 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi (non présents le mois précédent). Durant les six mois qui ont suivi cette inscription, 44% ont pu exercer un emploi d'un mois ou plus et 30% un emploi durable de six mois ou plus [cf. [Tableau 1](#)]. De même, sur les 336 000 demandeurs d'emploi inscrits en juin 2020, 56% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus et 47% à un emploi durable, dans les douze mois suivant leur inscription. En décembre 2019, parmi les 343 000 demandeurs d'emploi inscrits, dix-huit mois après l'inscription 63% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus et 55% à un emploi durable. Enfin, sur les 342 000 demandeurs d'emploi inscrits en juin 2019, 68% ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dans les deux ans qui ont suivi et 67% à un emploi durable.

En juin 2021, dans 42% des cas, les demandeurs d'emploi sont en emploi six mois après leur inscription dont 61% occupent un emploi durable. La moitié est en emploi douze mois après l'inscription dont 71% en emploi durable. 57% des demandeurs d'emploi sont en emploi dix-huit mois après l'inscription dont 72% en emploi durable. La part des personnes en emploi vingt-quatre mois après l'inscription représente près de six personnes sur dix (59%) et plus des trois quarts d'entre elles (78%) exercent un emploi durable.

Tableau 1

TAUX D'ACCÈS ET DE RETOUR À L'EMPLOI 6, 12, 18 ET 24 MOIS APRÈS L'INSCRIPTION

	Taux d'accès à un emploi de 1 mois ou plus (données administratives)	Taux d'accès à l'emploi durable de 6 mois ou plus (données enquête)	Part des personnes en emploi 6, 12, 18 ou 24 mois après l'inscription (données enquête)	Part d'emploi durable parmi les personnes en emploi 6, 12, 18 ou 24 mois après l'inscription (données enquête)
Inscrits en décembre 2020 (observation à 6 mois)	44%	30%	42%	61%
Inscrits en juin 2020 (observation à 12 mois)	56%	47%	50%	71%
Inscrits en décembre 2019 (observation à 18 mois)	63%	55%	57%	72%
Inscrits en juin 2019 (observation à 24 mois)	68%	67%	59%	78%

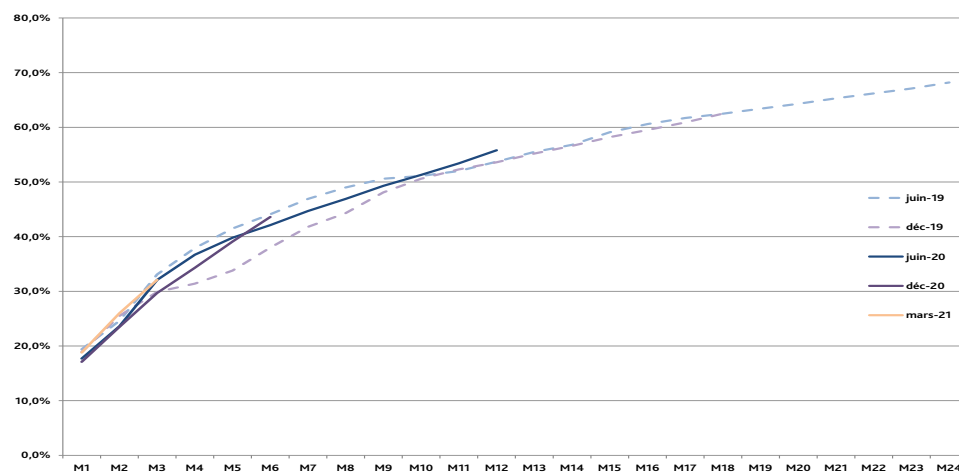
Des taux d'accès à l'emploi ralentis par le premier confinement

Le taux d'accès à l'emploi augmente au fur et à mesure des mois, mais le rythme d'augmentation mensuel décline fortement à mesure que la date d'inscription s'éloigne. Pour les inscrits de juin 2019, non présents le mois précédent, le taux atteint 68% au bout de 24 mois, mais il était déjà de 44% six mois après l'inscription [cf. graphique 1]. Le rythme d'augmentation mensuel moyen passe de 7,4 points les six premiers mois à 1,6 point entre les septième et douzième mois, puis 1,2 point entre le treizième et le vingt-quatrième mois.

Le premier confinement, démarré le 16 mars 2020 et achevé le 10 mai 2020, a mis à l'arrêt de nombreux secteurs d'activité. L'accès à l'emploi au cours de cette période a été fortement restreint : ainsi le taux d'accès à l'emploi six mois après l'inscription des inscrits de décembre 2019 s'élève à 37,5% alors qu'il atteignait 45,3% pour les inscrits de décembre 2018. Pour les inscrits du mois de juin 2019, le taux d'accès à l'emploi ralentit lors du premier confinement, soit entre le dixième mois et le douzième mois qui suivent l'inscription. L'impact des deux confinements qui suivirent fut nettement moins marqué, en atteste la progression du taux d'accès à l'emploi des cohortes d'inscrits après le premier confinement très proche de celle observée pour la cohorte de juin 2019. Les taux d'accès à l'emploi semblent être désormais revenus à des niveaux proches de ceux observés avant la crise sanitaire. Six mois après leur inscription 43,6% des inscrits de décembre 2020 ont accédé à un emploi, taux à comparer à un taux de 45,8% pour les inscrits de décembre 2018, et nettement supérieur à celui des inscrits de décembre 2019 (38,0%).

Graphique 1

ÉVOLUTION DU TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI GLOBAL SUR PLUSIEURS COHORTES



Sources : Fichier historique (Pôle emploi), DPAE (ACOSS-MSA).

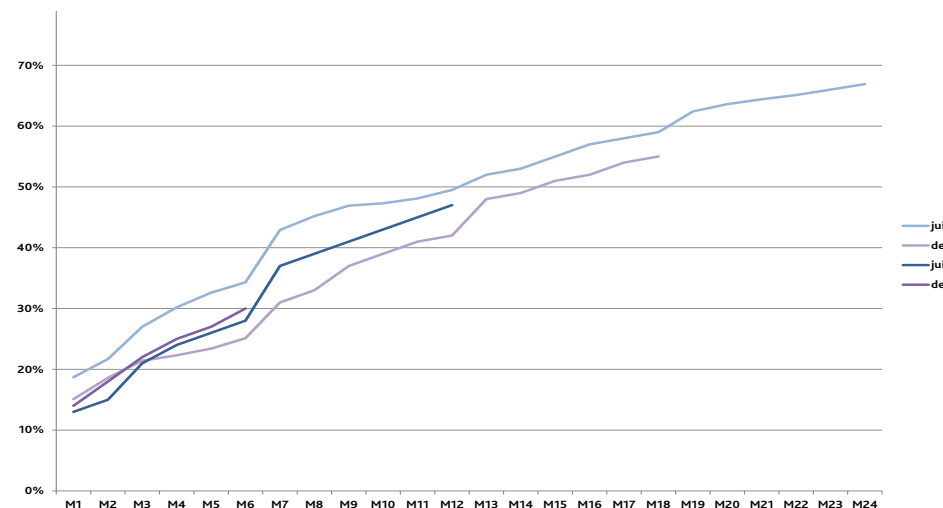
Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits un mois donné en France, non présents le mois précédant l'inscription.

Note de lecture : En juin 2021, 32% des inscrits de mars 2021 ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, 44% des inscrits de décembre 2020, 56% des inscrits de juin 2020, 63% des inscrits de décembre 2019 et 68% des inscrits de juin 2019.

Concernant les taux d'accès à l'emploi durable, les cohortes d'entrants au chômage en juin 2019, décembre 2019 et juin 2020 ont été affectées par les confinements avec un ralentissement important à la suite du premier confinement de mars à mai 2020 et un second ralentissement moins marqué à l'issue du deuxième confinement d'octobre à décembre 2020 [cf. Graphique 2]. Six mois après leur inscription 30% des inscrits de décembre 2020 ont accédé à un emploi durable contre 34% parmi les inscrits de juin 2019.

Graphique 2

ÉVOLUTION DU TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DURABLE SUR PLUSIEURS COHORTES



Sources : enquêtes sur les inscrits à Pôle emploi en décembre 2020, juin 2020, décembre 2019 et juin 2019.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en France métropolitaine, non présents le mois précédant l'inscription.

Note de lecture : En juin 2021, 30% des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2020 ont eu accès à un emploi durable, 47% des inscrits de juin 2020, 55% des inscrits de décembre 2019 et 67% des inscrits de juin 2019.

Les taux d'accès à l'emploi déclinent en fonction de l'âge et du niveau d'étude

L'accès à l'emploi décline avec l'âge des individus [cf. [Tableau 2](#)]. En effet, cette tendance se vérifie pour l'ensemble des cohortes et les écarts se creusent à mesure que la période d'observation se rallonge. Ainsi, on observe jusqu'à 34 points d'écart entre l'accès à l'emploi des plus jeunes et celui des plus âgés vingt-quatre mois après leur inscription. A noter que pour les individus les plus récemment inscrits (cohorte des entrants de décembre 2020), les taux d'accès à l'emploi durable restent relativement proches jusqu'à 55 ans pour ensuite baisser fortement et atteindre 8 points d'écart entre les plus jeunes entrants et les plus âgés.

Tableau 2

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, DÉCLINAISON PAR COHORTE ET PAR PUBLIC

	Inscrits de juin 2019: Taux d'accès 24 mois après l'inscription		Inscrits de décembre 2019: Taux d'accès 18 mois après l'inscription		Inscrits de juin 2020: Taux d'accès 12 mois après l'inscription		Inscrits de décembre 2020 : Taux d'accès 6 mois après l'inscription	
	Emploi d'1 mois ou plus	Emploi durable de 6 mois ou plus	Emploi d'1 mois ou plus	Emploi durable de 6 mois ou plus	Emploi d'1 mois ou plus	Emploi durable de 6 mois ou plus	Emploi d'1 mois ou plus	Emploi durable de 6 mois ou plus
Total	68,3%	66,9%	62,5%	54,9%	55,8%	46,8%	43,6%	29,7%
Classe d'âge								
Moins de 25 ans	75,0%	70,4%	69,0%	60,3%	61,3%	47,8%	48,0%	29,7%
De 25 à 34 ans	71,0%	70,4%	65,4%	61,4%	57,4%	50,0%	45,2%	30,9%
De 35 à 49 ans	66,4%	65,4%	60,6%	55,2%	53,2%	47,1%	42,2%	30,0%
De 50 à 54 ans	60,8%	58,4%	56,4%	45,0%	50,4%	40,3%	41,2%	31,7%
55 ans et plus	40,7%	40,4%	39,0%	37,0%	35,5%	34,7%	28,2%	22,0%
Niveau de formation								
Bac+5 ou plus	74,4%	73,4%	70,1%	69,4%	63,2%	61,4%	50,7%	41,2%
Bac+3 et Bac+4	73,8%	71,8%	67,7%	66,8%	61,7%	55,7%	46,8%	38,5%
Bac+2	75,7%	70,4%	69,3%	58,3%	63,5%	52,1%	50,1%	35,0%
Bac	72,6%	67,4%	66,5%	55,4%	58,8%	44,0%	46,3%	27,0%
CAP, BEP, Bac pro	65,8%	65,4%	61,0%	54,0%	53,3%	44,6%	42,1%	28,4%
Niveau collège	57,0%	56,4%	50,9%	41,3%	44,6%	35,5%	33,7%	21,8%
Niveau primaire	52,8%	50,8%	47,5%	39,2%	41,0%	29,6%	32,3%	20,2%
Sexe								
Hommes	69,8%	68,5%	65,0%	56,0%	57,1%	48,2%	46,3%	29,5%
Femmes	66,7%	65,3%	59,7%	53,7%	54,6%	45,5%	40,6%	29,9%
Motifs d'inscription								
Licenciement	69,2%	64,2%	61,1%	52,4%	54,1%	49,1%	38,8%	27,8%
Démission	80,0%	78,2%	74,9%	63,4%	67,6%	56,3%	58,0%	37,8%
Fin de CDD/mission intérim	79,8%	72,4%	76,7%	64,0%	67,4%	44,5%	58,1%	29,5%
Fin d'études et primo arrivant	59,7%	59,4%	51,9%	51,4%	48,4%	47,4%	35,5%	27,4%
Autre (fin de congés, formation...)	59,9%	59,4%	50,5%	48,4%	48,9%	42,4%	33,0%	27,2%

Sources : pour l'accès à l'emploi d'un mois ou plus : Fichier historique (Pôle emploi), DPAE (ACOSS-MSA). Pour l'accès à l'emploi durable : enquêtes sur les inscrits à Pôle emploi
Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en France métropolitaine en juin 2019, décembre 2019, juin 2020 et décembre 2020, non présents le mois précédant l'inscription.

Les personnes dont le niveau de formation est supérieur à Bac+2 ont la propension la plus forte à accéder à l'emploi. Ceci est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit d'accéder à un emploi durable. Ainsi, six mois après l'inscription, la moitié des détenteurs d'au moins un Bac+5 ont exercé au moins un emploi au cours des six derniers mois et deux sur cinq ont pu accéder à un emploi durable; vingt-quatre mois après l'inscription, les trois quarts des inscrits ayant un Bac+2 ou plus ont pu accéder à un emploi, plus de sept sur dix ont exercé un emploi durable. Ces taux décroissent ensuite à mesure que le niveau de formation diminue. Les écarts entre les plus diplômés et les moins diplômés se creusent à mesure que la période après l'inscription s'allonge. On observe ainsi 18 points d'écart entre l'accès à l'emploi des plus diplômés et celui des moins diplômés six mois après l'inscription, 22 points vingt-quatre mois après l'inscription et jusqu'à 30 points lorsqu'il s'agit d'accès à un emploi durable dix-huit mois après l'inscription.

De manière générale les hommes accèdent plus facilement à l'emploi que les femmes. Ils sont ainsi 46,3% d'hommes six mois après inscription à accéder à un emploi contre 40,6% de femmes. L'écart entre les deux sexes diminue légèrement vingt-quatre mois après l'inscription avec un accès à l'emploi des hommes de 3 points supérieur à celui des femmes. Concernant l'emploi durable l'écart des taux d'accès entre hommes et femmes se creuse légèrement passant d'un taux équivalent à six mois à 3 points d'écart en faveur des hommes vingt-quatre mois après l'inscription.

Par ailleurs, les individus inscrits suite à une démission sont ceux qui accèdent le plus souvent à un emploi. 80% d'entre eux accèdent à un emploi dans les vingt-quatre mois qui suivent l'inscription et plus des trois quarts (78%) exercent un emploi durable durant cette même période. En revanche pour tous ceux qui n'étaient pas en emploi avant leur inscription, l'accès à l'emploi demeure plus difficile. Vingt-quatre mois après l'inscription, 60% des inscrits suite à la fin de leurs études, d'un congé ou d'une formation accèdent à un emploi qu'il soit durable ou non.

Plus de la moitié des demandeurs d'emploi occupent un emploi, vingt-quatre mois après leur inscription

Les résultats précédents portaient sur l'accès à l'emploi au cours des six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois qui suivent l'inscription, que le demandeur d'emploi soit ou non en emploi en juin 2021. Parmi les demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2020, 42% occupent un emploi six mois après leur inscription : 37% ont repris une activité salariée et 5% ont créé leur entreprise, 46% sont en recherche d'emploi, 7% sont en formation et 5% dans une autre situation (maladie, retraite, arrêt de recherche d'emploi...) [cf. Graphique 3].

Parmi les inscrits de juin 2020, la moitié occupe un emploi douze mois après leur inscription : 45% ont repris une activité salariée et 6% ont créé leur entreprise, 35% sont en recherche d'emploi, 9% sont en formation et 5% dans une autre situation (maladie, retraite, arrêt de recherche d'emploi...).

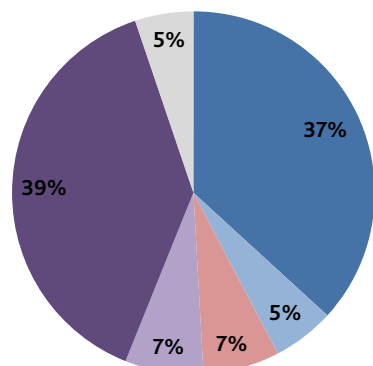
Parmi les inscrits de décembre 2019, 57% occupent un emploi dix-huit mois après leur inscription : 51% ont repris une activité salariée et 6% ont créé leur entreprise, 31% sont en recherche d'emploi, 7% sont en formation et 5% dans une autre situation (maladie, retraite, arrêt de recherche d'emploi...).

Enfin parmi les inscrits de juin 2019, 58% occupent un emploi vingt-quatre mois après leur inscription : 51% ont repris une activité salariée et 7% ont créé leur entreprise, 31% sont en recherche d'emploi, 5% sont en formation et 6% dans une autre situation (maladie, retraite, arrêt de recherche d'emploi...).

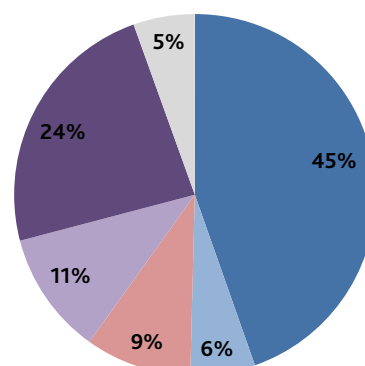
Graphique 3

SITUATIONS À SIX, DOUZE, DIX-HUIT ET VINGT-QUATRE MOIS APRÈS L'INSCRIPTION

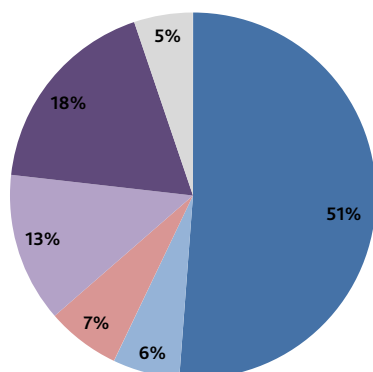
Situation à 6 mois des entrants de décembre 2020



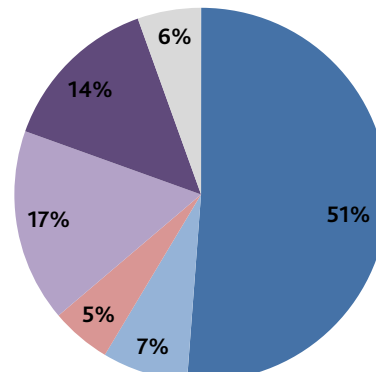
Situation à 12 mois des entrants de juin 2020



Situation à 18 mois des entrants de décembre 2019



Situation à 24 mois des entrants de juin 2019



- Reprise d'emploi
- Recherche d'emploi avec accès à l'emploi
- Création d'entreprise
- Recherche d'emploi sans accès à l'emploi
- Formation
- Autres (congrés, retraite...)

Source : enquêtes sur les inscrits à Pôle emploi en décembre 2020, juin 2020, décembre 2019 et juin 2019.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2020, juin 2020, décembre 2019 et juin 2019 en France métropolitaine, non présents le mois précédant l'inscription.

Les meilleurs taux de reclassement sont observés avant 50 ans, au-delà de 55 ans ces taux décroissent fortement. En revanche, la proportion d'emplois durables reste plus stable et s'avère parfois favorable aux séniors. Ainsi, vingt-quatre mois après l'inscription 78% des plus de 50 ans en emploi exercent un emploi durable contre 73% des moins de 25 ans [cf. Tableau 3].

Si les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes, celles-ci sont plus souvent en emploi durable. Les postes les moins qualifiés (ouvriers spécialisés et employés non qualifiés) sont ceux qui peinent le plus souvent en matière de reclassement, la moitié d'entre eux parvient à retrouver un emploi vingt-quatre mois après leur inscription (52%). A l'inverse les postes les plus qualifiés : techniciens/agents de maîtrise et cadres présentent les meilleurs taux de reclassement. Vingt-quatre mois après leur inscription, plus des deux tiers d'entre eux occupent un emploi (respectivement 65% et 70%) avec une part d'emploi durable aussi plus favorable. Parallèlement le taux de retour à l'emploi et la proportion d'emploi durable augmentent avec le niveau d'études pour les quatre cohortes.

Les personnes ayant toujours exercé un emploi avant leur inscription au chômage qu'il s'agisse d'un emploi régulier ou de plusieurs emplois successifs sans interruptions sont aussi plus souvent en emploi et en emploi durable. De même, le motif d'inscription tel qu'une démission plutôt qu'un licenciement influence en général favorablement la capacité à être en emploi.

Tableau 3

TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI ET PART DE L'EMPLOI DURABLE 6, 12, 18 ET 24 MOIS APRÈS L'INSCRIPTION

	Inscrits de juin 2019		Inscrits de décembre 2019		Inscrits de juin 2020		Inscrits de décembre 2020	
	Taux de retour à l'emploi à 24 mois	Part de l'emploi durable	Taux de retour à l'emploi à 18 mois	Part de l'emploi durable	Taux de retour à l'emploi à 12 mois	Part de l'emploi durable	Taux de retour à l'emploi à 6 mois	Part de l'emploi durable
Ensemble	58,9%	78,1%	57,1%	71,9%	50,4%	71,2%	42,3%	60,6%
Age								
Moins de 25 ans	57,5%	72,9%	64,7%	66,8%	52,2%	63,5%	45,9%	54,1%
De 25 à 34 ans	63,6%	79,8%	59,3%	76,7%	52,9%	75,4%	43,6%	61,9%
De 35 à 49 ans	60,0%	80,2%	57,6%	73,7%	51,6%	73,6%	41,7%	62,8%
De 50 à 54 ans	55,8%	78,4%	48,5%	66,0%	47,5%	63,5%	43,1%	64,7%
55 ans et +	36,2%	77,6%	34,0%	58,4%	32,5%	75,0%	29,4%	64,5%
Sexe								
Homme	61,0%	77,6%	59,8%	69,2%	53,8%	67,2%	44,4%	57,9%
Femme	56,4%	78,6%	54,3%	74,9%	47,4%	75,2%	39,9%	63,9%
Qualification								
Ouvrier spécialisé	51,5%	61,5%	52,9%	57,7%	46,1%	53,2%	40,7%	44,5%
Ouvrier qualifié	62,7%	63,7%	58,8%	65,1%	56,1%	53,9%	51,2%	51,7%
Employé non qualifié	51,5%	76,6%	51,9%	68,5%	42,3%	67,4%	35,6%	57,2%
Employé qualifié	60,3%	79,8%	57,0%	72,1%	51,8%	73,8%	43,6%	60,1%
Technicien / Agent de maîtrise	64,7%	83,6%	66,4%	76,5%	59,4%	79,9%	51,2%	71,0%
Cadre	70,1%	88,9%	66,5%	88,4%	58,7%	83,2%	44,4%	78,0%
Passé professionnel								
Emploi régulier	62,9%	84,2%	60,2%	75,7%	54,7%	77,1%	43,3%	68,8%
Plusieurs emplois sans interruptions	66,4%	77,3%	62,3%	74,2%	52,3%	70,6%	48,8%	60,5%
Périodes d'activité-Chômage	60,1%	73,0%	55,3%	68,5%	52,2%	68,2%	44,1%	52,5%
Travail bref ou occasionnel	44,8%	72,4%	53,4%	61,4%	42,5%	62,3%	36,7%	53,4%
Fin d'études	54,1%	82,0%	58,3%	73,6%	55,5%	68,7%	34,4%	60,5%
Jamais travaillé	40,6%	67,1%	37,3%	69,2%	30,0%	58,9%	25,2%	56,4%
Niveau de formation								
Bac + 5 et +	76,0%	93,7%	66,1%	87,0%	58,4%	87,0%	49,6%	77,1%
Bac +3 et +4	64,6%	86,7%	64,5%	83,2%	56,4%	76,0%	49,8%	69,4%
Bac + 2	59,2%	89,4%	64,1%	71,4%	55,8%	76,6%	47,8%	65,7%
Bac	59,3%	73,6%	56,9%	68,4%	48,9%	67,5%	42,1%	55,4%
Inférieur au Bac	43,5%	64,1%	43,9%	64,4%	40,5%	57,8%	32,7%	54,2%
Motif d'inscription								
Fin d'études	53,6%	83,0%	61,1%	71,1%	54,9%	69,6%	42,8%	54,0%
Fin de contrat	65,1%	74,3%	61,8%	67,0%	54,3%	63,2%	47,6%	51,4%
Licenciement	56,8%	77,3%	51,9%	77,1%	48,2%	78,1%	36,6%	65,8%
Démission	69,9%	83,8%	63,2%	76,9%	59,2%	76,0%	47,5%	72,8%
Autre (fin de congé, formation...)	52,1%	76,7%	51,8%	70,8%	44,7%	71,2%	38,6%	61,0%

Source : enquêtes sur les inscrits à Pôle emploi en décembre 2020, juin 2020, décembre 2019 et juin 2019.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2020, juin 2020, décembre 2019 et juin 2019 en France métropolitaine, non présents le mois précédant l'inscription. Le taux de retour correspond aux individus en emploi six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois après leur inscription quelle que soit la durée de cet emploi.

Encadré 1 : Caractéristiques des inscrits en décembre 2020

La population des inscrits en décembre 2020 est plutôt jeune au regard de l'ensemble des demandeurs d'emploi : la part des moins de 35 ans est de 59% alors qu'elle est de 40% dans l'ensemble du stock des demandeurs d'emploi présents en fin de mois (DEFM) de décembre 2020. La part des hommes y est plus forte que celle observée à la même date dans la DEFM (54% contre 49%). Le niveau de scolarité est similaire à celui observé dans la DEFM : 45% des inscrits de décembre ont un niveau inférieur au bac (46% dans la DEFM). Le motif d'inscription sur les listes de Pôle emploi est très largement composé de cas de fins de contrat (51%) et d'autres motifs (retour d'inactivité, fin de congés, formation, ...) (36%,) [cf. Tableau 4].

Tableau 4

CARACTÉRISTIQUES DES INSCRITS EN DÉCEMBRE 2020

Classe d'âge	
Moins de 25 ans	27%
De 25 à 34 ans	33%
De 35 à 49 ans	27%
De 50 à 54 ans	6%
55 ans et plus	8%
Niveau de formation	
Bac+5 ou plus	10%
Bac+3 et Bac+4	9%
Bac+2	12%
Bac	25%
CAP,BEP, Bac pro	26%
Niveau collège	8%
Niveau primaire	11%
Sexe	
Hommes	54%
Femmes	46%
Motifs d'inscription	
Licenciement et rupture conventionnelle	22%
Démission	4%
Fin de CDD/mission intérim	29%
Fin d'études et primo arrivant	36%
Autre (fin de congés, formation...)	9%

Source : Fichier historique de Pôle emploi.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2020 en France, non présents le mois précédant l'inscription.

Encadré 2 : Sources et méthodes

DÉFINITIONS

Taux de retour à l'emploi : proportion de personnes en emploi à la fin d'une période.

Taux d'accès à l'emploi : proportion de personnes en emploi au cours d'une période, c'est-à-dire ayant eu un emploi durant cette période mais pas nécessairement en emploi à la fin de cette période.

MESURES DE L'ACCÈS À L'EMPLOI À 6, 12, 18 ET 24 MOIS

L'accès à l'emploi d'un mois ou plus est produit avec les fichiers de Pôle emploi (fichier historique) et de l'Acoss-CCMSA (DPAE). Dans le cas de l'accès à l'emploi dans les six mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2020 en France non présents le mois précédant l'inscription. Dans le cas de l'accès à l'emploi dans les douze mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en juin 2020 en France non présents le mois précédant l'inscription. Dans le cas de l'accès à l'emploi dans les dix-huit mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2019 en France non présents le mois précédant l'inscription. Enfin, dans le cas de l'accès à l'emploi dans les vingt-quatre mois qui suivent l'inscription, le champ retenu est celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en juin 2019 en France non présents le mois précédant l'inscription.

L'accès à l'emploi vise à repérer les reprises d'emploi d'une durée minimale d'un mois au cours d'une période donnée, ici durant les 6, 12, 18 ou 24 mois qui suivent l'inscription à Pôle emploi. Plus précisément, sont considérés comme ayant eu accès à un emploi au cours de cette période, les demandeurs d'emploi pour lesquels l'une au moins des situations suivantes est observée :

- avoir déclaré une activité réduite de plus de 78 h dans le mois (catégorie C) sans être en catégorie A ou en catégorie B le mois suivant ;
- être sorti des listes de Pôle emploi pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- être en catégorie E en fin de mois au cours de la période ;
- avoir une Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour un CDI ou un CDD de plus d'un mois transmise aux Urssaf ou à la MSA par un employeur (hors contrats de travail temporaire, pour lesquels la durée n'est pas connue dans les DPAE).

L'accès à l'emploi durable présenté dans cette publication est mesuré avec les données déclaratives issues de l'enquête portant sur les inscrits à Pôle emploi.

Les données sur l'accès à l'emploi durable sont issues de l'enquête « entrants », portant sur les inscrits de décembre 2020, juin 2020, décembre 2019 et juin 2019

Description de l'enquête sur les « cohortes d'entrants »

Un échantillon panalisé de demandeurs d'emploi sont interrogés quatre fois successivement à six mois d'intervalle les mois de juin et décembre de chaque année. Tous les six mois l'enquête est renouvelée sur une nouvelle cohorte d'inscrits.

Les résultats de cette publication portent sur la première vague d'interrogation des entrants de décembre 2020, la deuxième vague d'interrogation des entrants de juin 2020, la troisième vague d'interrogation des entrants de décembre 2019 et la quatrième vague d'interrogation des entrants de juin 2019.

Base de sondage

Des fichiers spécifiques regroupant l'ensemble des inscriptions en catégorie 1, 2 et 3 au cours des mois de décembre 2020, juin 2020, décembre 2019 et juin 2019 (en excluant les réinscriptions de moins d'un mois) ont été constitués à partir du FHS (Fichier Historique Statistique).

Echantillonnage

L'objectif retenu pour obtenir une précision jugée satisfaisante des estimateurs et atténuer le phénomène d'attrition aux vagues ultérieures d'enquête est d'exploiter in fine un échantillon d'environ 3500 répondants. Cet échantillon initial est équilibré selon les principales caractéristiques des demandeurs d'emploi (âge, sexe, catégorie de demande, niveau de formation, motif d'inscription...).

Redressement

Des redressements de type « calage sur marges » sont opérés en utilisant les variables retenues dans la stratification.

Directeur de la publication
Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction
Cyril NOUVEAU

Réalisation
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Pôle emploi,
1 avenue du Docteur Gley
75987 Paris cedex 20

www.pole-emploi.org

